

SUR LA PÉRIODE 2012-2018



EFFORT
D'INVESTISSEMENT :
114
millions d'€



ÉVOLUTION DES
CHARGES GÉNÉRALES :
+ 3%
(INFLATION DE 6,4%)

EN 2018 :
UN ENDETTEMENT
SÉCURISÉ
ET MAÎTRISÉ DE
28,3
millions d'€

...ET UNE
CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT DE
3,3 ans



LA SITUATION
FINANCIÈRE
DE LA COMMUNE
EST SAINÉ

Annemasse, bonne élève dans la gestion des comptes publics



La Chambre Régionale des Comptes (CRC) est chargée de contrôler les comptes et examiner la gestion des communes. En avril 2018, elle a engagé un contrôle de la gestion de la Ville d'Annemasse pour la période 2012-2018. Voici ce qu'il ressort du rapport d'observations.

Ce contrôle a porté sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité, sur la situation comptable, budgétaire et financière et sur la Délégation de Service Public de chauffage urbain.

Après plusieurs mois d'échanges, le rapport d'observations définitives, et la réponse apportée par le Maire, ont été rendus publics lors du Conseil municipal du 9 juillet dernier.

QUELQUES RECOMMANDATIONS...

Ce document de 70 pages permet ainsi de disposer d'une analyse globale de la gestion de la commune, avec quelques focus. Certaines marges d'amélioration sont repérées par la CRC, qui se traduisent notamment par cinq recommandations que la commune s'est engagée à mettre en œuvre concernant : le temps de travail (application de la Loi du 6 août 2019) ; le contenu des documents fournis lors du

débat d'orientations budgétaires ; la mise en place d'autorisations de programme ; la mise en cohérence de l'inventaire et de l'état de l'actif ; la mise en place de la commission de contrôle financier pour les délégations de service public.

... DANS UN RAPPORT TRÈS POSITIF

Globalement, la chambre régionale indique que « la situation financière de la commune est saine ». « Annemasse a globalement maîtrisé l'évolution de ses charges », ce qui lui a permis « de financer une politique d'investissement importante sur la période, liée notamment à la croissance de sa population, [...] et les aménagements qui en découlent, [...] en recourant de manière modérée à l'emprunt. ». Pour l'avenir, « la collectivité dispose de marges réelles, ses taux de fiscalité locale étant plus bas que la moyenne de la strate. »